



Rabat, le 04 février 2015

**CIRCULAIRE N° 5508/232**

**Objet :** Classement dans le tarif du droit d'importation de l'article dénommé "Ruban LED SMD 5050 12V 72W"

**Réf. :** Circulaire n°4740/232 du 20 décembre 2001.

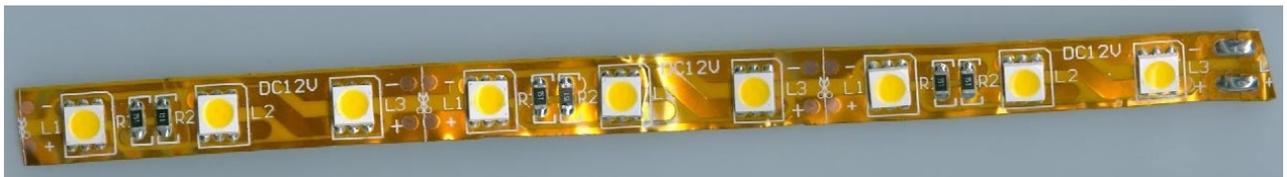
La question est posée de connaître le classement dans le tarif du droit d'importation du produit dénommé "Ruban LED SMD 5050 12V 72W".

**Description :**

Il s'agit d'un ruban flexible et autocollant de 5m de longueur et de 10 mm de largeur, composé de plusieurs séries identiques et sécables tout les 5 cm.



Chaque série sécable est garnie de 3 diodes émettrices de lumière (LED/Light Emitting Diode) (L1, L2 et L3) montées à la surface (SMD/surface mounted device) par soudage et de deux résistances (R1 et R2) placées entre les diodes L1 et L2. Ce dispositif est muni de deux pôles positif et négatif de 12V à l'entrée et à la sortie de chaque série ou de plusieurs séries suivant le sectionnement appliqué.



L'élément conducteur imprimé sur le support isolant, en l'occurrence la bande, assure la conduite du courant aux composants LED disposés en parallèle.

Ce ruban LED SMD 5050 est composé de 60 LED par mètre, l'équivalent d'une puissance de 14,4 Watts/m, soit une puissance totale de 72 Watts pour un ruban de 300 LED.

**Fonctionnement :**

Les LED émettent de la lumière sous l'effet du courant électrique sur ses matériaux semi-conducteurs.

Les résistances (**éléments passifs**) sont disposées en série pour limiter le courant sur le support isolant.

Il est à préciser que ces composants LED **n'émettent aucun** rayonnement infrarouge (**IR**) ou ultraviolet (**UV**) lors de leur fonctionnement.

**Utilisation :**

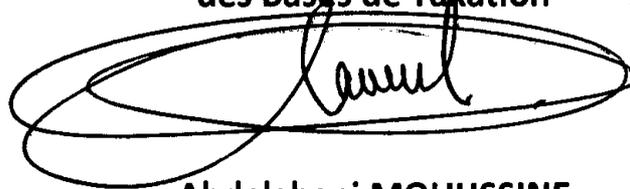
Le ruban en question est un assemblage de LED, utilisé dans le rétro-éclairage de certains équipements, dans les lampes à technologies LED et dans l'éclairage industriel ou d'extérieur.

**Classement :**

De ce qui précède, l'article dénommé "Ruban LED SMD 5050 12V 72W" est un dispositif comportant plusieurs diodes émettrices de lumière (LED) faisant office de sources lumineuses, modulable suivant les besoins de l'utilisateur, classé à la sous position 8541.40 du Système harmonisé, rubrique 8541.40.90.00 du tarif du droit d'importation et ce, par application des RGI 1 et 6.

Toute difficulté d'application sera portée à la connaissance de l'Administration Centrale sous le timbre de la présente.

**Le Chef de la Division  
des Bases de Taxation**

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Amel', is written over a large, hand-drawn oval scribble.

**Abdelghani MOUHSSINE**